

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance extraordinaire du Comité Exécutif est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le mardi 17 mai, 2016 à 10 h 00 au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès verbal
 - 4.1 Approbation du procès-verbal du 3 mai 2016
5. Affaires nouvelles
 - 5.1. Rapport du protecteur de l'élève CC-2016-1 et addenda
 - 5.2. Rapport du protecteur de l'élève CC-2016-2
6. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 12 mai, 2016

Sylvie Côté, secrétaire générale par intérim